

“ Copie de la lettre écrite par le Père Joseph Denis, au très Révérend Père Donacien Larcenau, ancien lecteur en théologie de la Province des Récollets de Saint-Denis, en France, Procureur-Général des Religieux de S. François, à Rome, qui doit présenter les susd. procès-verbaux à Sa Sainteté.

“ Mon très-Révérend Père,

“ L'obéissance m'ayant appelé du Canada en France, pour les affaires de notre maison, et ayant apporté un recueil de procès-verbaux que l'on a fait des miracles opérés par l'intercession du très pieux Frère Didace Pelletier, que notre très Révérend Père Provincial vous envoie, j'ai cru, mon très Révérend Père, devoir, pour la gloire de Dieu dans la personne de son serviteur, me donner l'honneur de vous parler un peu de moi.

“ Son caractère et la manière dont il a vécu personne ne le sait mieux que moi, pour avoir été son confesseur l'espace de quatorze ans et travaillé ensemble à tous nos établissements de Canada.

“ J'aurai donc l'honneur de vous dire, mon très Révérend Père, qu'il est venu en religion âgé de 21 ans, de parents pauvres à la vérité de bien temporel, mais riches en vertu ; quoiqu'il fut leur unique garçon et toute l'espérance de leur vieillesse, ils connurent qu'il était véritablement appelé contre les sentiments de leurs meilleurs amis et pour des raisons fondées sur le droit naturel. Il a conservé toute sa vie, non seulement la première ferveur de notre noviciat, mais encore la première grâce de son baptême, par conséquent toute sa vie vierge, quoique au milieu des assauts du diable et de la chair ; son obéissance était parfaite dans les petites choses comme dans les plus grandes, et sa pauvreté si extrême qu'il n'a jamais voulu avoir seulement une tunicelle pour changer dans les plus grandes chaleurs de l'été, où il était continuellement exposé travaillant à la charpente de toutes les églises et maisons de nos établissements, non plus que de s'exempter de jeûner dans les plus grands et pénibles travaux, et de se lever à minuit, et lorsque je lui représentais qu'il ne pouvait pas vivre longtemps, ne donnant aucun relâche à la nature, il me priait, non seulement comme son confesseur, mais comme étant presque encore toujours son supérieur, de le laisser faire, aimant mieux mourir dix ans plus tôt et avoir la consolation d'avoir observé sa règle, que de vivre dix ans plus tard et avoir à se reprocher de s'être épargné, que la Religion s'était bien passé de lui avant qu'il y fût et qu'elle s'en passerait encore bien après sa mort, que le travail qui faisait plus d'honneur à son état était de se satisfaire soi-même.